

Le Président
du Conseil Exécutif de Martinique

CAB/CM/MP
N°2025 - OJSY

Fort-de-France, le 22 DEC. 2025

Monsieur Laurent NUNEZ
Ministre de l'Intérieur
1 Place Beauvau
75008 Paris

Objet : Violence en Martinique : une nécessaire mobilisation d'urgence exceptionnelle

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

La Martinique est confrontée à une escalade inédite de la violence armée, marquée par une recrudescence sans précédent des homicides. À ce jour, 40 homicides ont été recensés, dont 34 commis par armes à feu, traduisant une dérive grave, durable et profondément inquiétante de la situation sécuritaire.

Cette réalité tragique s'est illustrée de manière particulièrement brutale dans la nuit du 19 au 20 décembre 2025, au cours de laquelle trois personnes ont perdu la vie par armes à feu, en quelques heures, à Schœlcher et au Lamentin. Ces actes odieux ont profondément choqué la population martiniquaise et renforcent un sentiment d'insécurité généralisé, qui s'installe désormais dans de nombreux quartiers et touche l'ensemble de la société.

Je tiens à le dire avec force : nous devons refuser toute banalisation de cette violence.

Ce qui se joue aujourd'hui en Martinique ne relève ni de faits isolés, ni d'une fatalité. Il s'agit d'une dégradation profonde de l'ordre public, alimentée par la circulation massive d'armes, l'implantation de réseaux criminels structurés, le narcotrafic et une violence de plus en plus décomplexée, touchant parfois des victimes très jeunes.

Les différentes collectivités et acteurs, malgré leur engagement constant en matière de prévention, d'accompagnement social, d'éducation et de cohésion territoriale, ne disposent ni des compétences régaliennes ni des moyens opérationnels pour faire face à une telle menace. La sécurité des personnes et des biens demeure une responsabilité fondamentale de l'État.

C'est pourquoi j'en appelle à votre haute responsabilité, afin qu'une mobilisation d'urgence exceptionnelle soit mise en œuvre dans les plus brefs délais, en compléments des dispositifs déjà mis en place.

Il apparaît aujourd’hui indispensable de :

- renforcer significativement et durablement les effectifs de sécurité intérieure en Martinique ;
- intensifier la lutte contre le trafic d’armes et de stupéfiants, notamment aux points d’entrée du territoire ;
- renforcer la surveillance des côtes y compris en envisageant une présence militaire ;
- définir des mesures législatives et réglementaires exceptionnelles concernant notamment le trafic et le port d’armes ;
- renforcer les moyens judiciaires et d’enquête ;
- soutenir et articuler plus étroitement les actions de prévention et de protection des populations.

La République ne peut laisser s’installer durablement, dans l’un de ses territoires, un sentiment d’abandon, de peur et de résignation. Les Martiniquaises et les Martiniquais attendent de l’État une réponse forte, visible et déterminée, à la hauteur de la gravité de la situation et de l’urgence humaine qu’elle représente.

Pour ma part, je réaffirme la pleine disponibilité de la Collectivité Territoriale de Martinique à agir, aux côtés de l’État, dans un esprit de coopération loyale et responsable, afin de construire des réponses efficaces, coordonnées et adaptées aux réalités spécifiques de notre territoire.

Je vous prie d’agrérer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma haute considération.

Bon à tout le monde
Serge LETCHIMY

Président du Conseil Exécutif de Martinique

